



Des systèmes pédagogiques conçus par nos étudiants



etricks



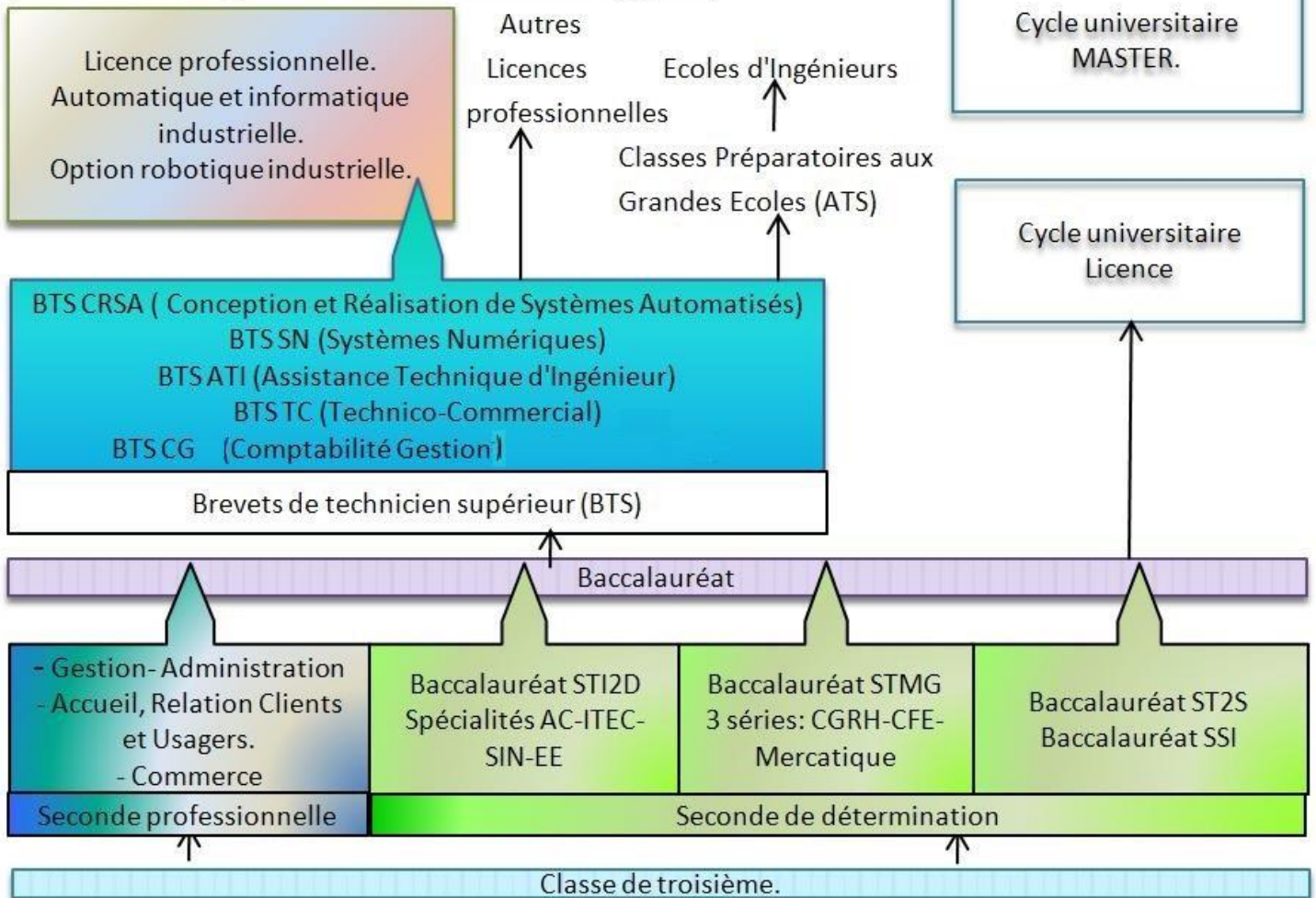
Des lieux d'accueil et de vie du lycéen



Un lieu dédié à l'accueil des Entreprises

Quelques exemples d'opérations effectuées grâce à la Taxe d'apprentissage

Nos formations professionnelles et technologiques:



TOUTES LES ENTREPRISES

Calcul unique de la Taxe d'Apprentissage :

TA = 0,68% de la Masse Salariale

- déduction des Frais de stage

= **Montant à payer par l'entreprise**

ENTREPRISES DE PLUS DE 250 SALARIÉS

+ CSA

(Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage)

Destinée aux CFA

51%

FRACTION RÉGIONALE
destinée
aux conseils
régionaux

(Répartition
de la Taxe
d'Apprentissage)

26%

QUOTA
destiné aux
CFA et Sections
d'apprentissage

23%

HORS QUOTA
destiné aux
établissements
habilités

Quota libre
(pour CFA)

Part obligatoire
CFA d'accueil
(concours financier)

65%

Hors Quota A
Pour établissements (liste
préfecture) du CAP au BTS
Niveaux V, IV, III
(hors apprentissage)

35%

Hors Quota B
Pour établissements (liste
préfecture) Niveaux I et II
(hors apprentissage)



TAXE D'APPRENTISSAGE 2017

Leur éducation...c'est nous, leur évolution...c'est grâce à VOUS.

